

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA
PROFESSION DE CONDUCTEUR DE VTC**

SESSION LUNDI 5 JUIN 2023

Numéro	NOM	PRENOM	
0000102003TE1TA1PE1	CHERGUI	RAFIK	NON ADMIS
0000274257PE1	KRICHI	ISAM	NON ADMIS
0000297041PE1	BELAIZI	NAIMA	NON ADMISE
274207	GRUGET	JOACQUIM	NON ADMIS
12914PE1	MALAVAL	PAULINE	ADMISE
288229	DAHBI	Mourad	NON ADMIS
0000308843PE1	AHALLAL	TOUFIK	NON ADMIS
0000302385PE1	RACHIDI	YASSINE	NON ADMIS
29214PF1	CASELLI	ALAIN	NON ADMIS
0000298310PF1	LAKHOUAJA	AMHED	NON ADMIS

Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture pour obtenir la carte professionnelle de conducteur de VTC.
Connectez-vous au site « demarches-simplifiees.fr » pour déposer votre demande.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route

